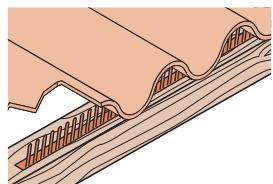
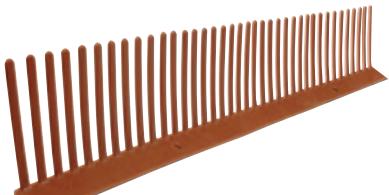


Fabricant : ETANCO (FRANCE)

Parc les Erables – Bât 1 – 66 route de Sartrouville – BP 49 – 78231 LE PECQ Cedex

Tél. 01 34 80 52 00 – Fax 01 30 71 01 89

## Désignation : **CLOSOIR PEIGNE**



### Application :

Préserver la ventilation linéaire de la partie basse, issue de l'onde du matériau de couverture

Eviter l'intrusion de la petite animalerie dans le profil de l'onde

Eviter l'intrusion de feuilles mortes (en noue)

### Matière :

Polypropylène

### Utilisation :

Sur des petits ou grands éléments de couverture

En égout et en noue

### Dimensions :

Hauteur (mm)	Longueur (m)	Couleur	Cond. (m)
55	1	Brique	300
55	1	Brun	300
85	1	Brique	150

### Données techniques :

Matériau	Polyéthylène traité anti UV
Section de ventilation	Variable selon le galbe du matériau de couverture protégé
Stockage	Dans un local abrité et tempéré (<+30°C), à l'abri d'une source de chaleur

### Mise en œuvre :

Sur la planche ou le liteau d'égout

Les dents sont toujours tournées vers l'aval, elles ne doivent jamais dépasser du matériau de couverture qui les recouvre

Veillez à ce que la hauteur des dents soit supérieure de 1 cm à celle de l'onde pour obtenir l'efficacité recherchée

La fixation s'effectue au moyen de pointes tête large de Ø 2,8 mm ou de vis de même diamètre sur le liteau ou la planche d'égout

### Marquage :

- Sur conditionnement :

CLOSOIR PEIGNE - Hauteur + Longueur + code

### Contrôle - qualité :

Linéaire

**Nota :** Les renseignements contenus dans ce document sont donnés de bonne foi, uniquement dans un souci d'information générale. Ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Les possibilités d'utilisation de nos produits étant nombreuses, et pouvant être hors de notre contrôle, notre responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée en cas de mauvaise utilisation de nos produits. Les renseignements donnés ne peuvent être considérés que comme une suggestion d'utilisation sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires, nationales ou locales. L'acheteur est tenu de vérifier si la détention ou l'utilisation de nos produits est soumise sur son territoire à des règles particulières, notamment en matière publique, d'hygiène et de sécurité des travailleurs et des consommateurs. Il assume également seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. Le non-respect éventuel de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité